

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE LA BIOLLE
CONSEIL MUNICIPAL du 24 JUIN 2015 à 20 heures 30**

Le Conseil Municipal de la Commune de LA BIOLLE, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GINET.

Date de convocation : 19 juin 2015 Envoyée le : 19 juin 2015 Affichée le : 19 juin 2015

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 16 Votants : 19
 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : Jean-Pierre GINET, Alain CADAN, Marie-Andrée COLLEON, Fabien COUDURIER, Blandine BELLANCA, Didier CALLOUD, Olivier DELESSE, Françoise DUPASSIEUX, Eric GAUDIEZ, Pierre GOURY, Anne-Lucie GROSJEAN, Karine JUHEL, Serge LOMBARDO, Elisabeth MAGNIN, Jean RABEYRIN, Emeline SAVIGNY.

Ayant donné procuration : Jocelyne BRACHET à Jean-Pierre GINET,
Julie NOVELLI à Olivier DELESSE, René ROLLAND à Didier CALLOUD

Anne-Lucie GROSJEAN a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

2015/88 - NON A LA FERMETURE DE LA TRESORERIE D'ALBENS.
Rapporteur Jean-Pierre GINET

La direction départementale des finances publiques de la Savoie a pris la lourde décision de fermer un grand nombre de structures de proximité indispensables aux populations et aux élus locaux. La trésorerie d'Albens est ainsi vouée à la fermeture au 1er janvier 2019 et être rattachée au Centre des Finances Publiques d'Aix-les-Bains faisant ainsi de l'Albanais un désert du service public fiscal et financier.

Nous sommes vraiment confrontés, sous couvert d'une politique d'austérité pour les collectivités avec la baisse de leurs dotations (plus de 13 milliards pour 2015/2016/2017), à un recul des services publics et à un abandon des territoires ruraux, de montagne et périurbains.

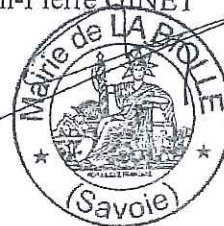
Faut-il rappeler les principales missions exercées dans ces unités, en plus d'un accueil fiscal de proximité : l'encaissement des recettes, le paiement des dépenses, la gestion comptable et financière ainsi que le soutien et le conseil aux collectivités gérées par la trésorerie ?

C'est dire l'importance du maintien de ce service public de proximité.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

DEMANDE au Directeur Départemental des Finances Publiques de Savoie de retirer le Centre des Finances Publiques d'Albens de la liste des fermetures programmées et de mettre, au contraire, à sa disposition les moyens matériels et humains nécessaires à son fonctionnement, dans l'intérêt des élus de proximité et des usagers.

Pour Copie conforme,
Le Maire,
Jean-Pierre GINET



REÇU EN PREFECTURE

le 07/07/2015

Application agréée E-legalite.com

073-217300433-20150624-2015_88-DE